



Une convention tripartite qui manque de souffle pour un plan stratégique qui tire des bords, cherche le vent et finit par sortir les rames !

Après un avenant à la CCN permettant d'augmenter la précarité à Pole Emploi, après un appel à mission des conseillers CDE sur des missions restreintes aux SEULES offres de plus de 30 jours, la Direction nous refait le coup de la fameuse CONFIANCE pour mieux masquer les insuffisances de ce plan qui se contente de réaffirmer un socle minimum de service permettant de répondre aux besoins des Demandeurs d'emploi et des entreprises sur l'ensemble du territoire.

Pour le reste, la Direction s'en remet à l'imagination des agent-e-s, à l'intelligence collective mais surtout à l'intelligence artificielle :

- Chaque collectif disposera de marges de manœuvre renforcées pour adapter les modalités de mise en œuvre de l'offre de service nationale, dans un cadre de confiance qui sera défini.
- Au sein de ce cadre, chaque agence sera libre de prendre des initiatives, y compris de proposer des idées qui sortent du cadre, voire faire des propositions afin de modifier le cadre qui modifient le cadre. Donc A quoi sert le cadre ???
- Pour que chaque collectif puisse s'engager dans la démarche, un « GPS de la confiance » permettra d'évaluer le fonctionnement du collectif.
- Les objectifs de performance seront fixés dans le cadre d'un dialogue ascendant
- Une énième solution d'auto-planification des activités en agence.
- Reconnaissance du « droit à l'essai » afin de progresser et de gagner en performance. Dans le cadre ?
- Au-delà des quelques annonces de la ministre M. Pénicaud avant l'été, elles-mêmes reprises dans la convention tripartite, ce plan stratégique n'annonce rien de neuf si ce n'est la performance par la confiance présentée comme l'enjeu principal du contrat social entre les salarié-e-s et POLE EMPLOI !

Après Agence de demain, où ce sont soi-disant les collectifs qui décident de l'organisation des espaces de leurs agences pour répondre aux besoins des Demandeurs d'emploi, après le fameux Nouveau Pari de la confiance, où les hiérarchies étaient soi-disant inversées pour plus d'autonomie et de décisions au niveau des agent-e-s, la Direction nous repasse le plat de la CONFIANCE et y ajoute un degré supplémentaire : La PERFORMANCE.

Pour le SNU, beaucoup de principes et d'intentions, beaucoup d'annonces, qui sont loin du pratico pratique, Loin du terrain ! Parce qu'arrivés au niveau des agences, il faudra expliquer qu'il va y avoir un cadre, mais qu'on pourra sortir du cadre voire proposer des actions qui modifient le cadre ! Il faudra aussi expliquer que le collectif va passer son GPS de la confiance, et si les résultats ne sont pas bons, leur dire qu'ils ont perdu le nord ?

Ne parlons pas des Demandeurs d'emploi qui eux, ont déjà perdu un bon bout de leurs allocations et qui auront du mal à s'orienter avec des agences qui ne proposeront plus les mêmes services ! Parfois, le pragmatisme a du bon !

Pour l'ensemble de ces raisons, le SNU a émis un avis défavorable sur ce plan stratégique car la confiance ne se décrète pas, elle se gagne.

Et à ce titre et après ce CCE une question reste sans réponse : qu'est ce qui justifie la baisse de la subvention de l'état à Pole emploi pour charge de service public de plus 1 milliard d'euros d'ici 2022 ?



<https://elections-pole-emploi.fr/2019/>

www.snutefifsu.fr/pole-emploi

 @snu.pole.emploi.fsu

 @SnuPoleEmploi